

Frustrés de ne pas trouver de travail, ils volaient

PROCÈS «Dans le train, je suis tombé sur Roberto*. Je lui ai dit que j'aimerais bien voler les ordis de la Fondation de Verdeil. Car, quand j'allais à l'école là-bas, j'étais considéré comme un cas désespéré et que c'est à cause d'eux que je restais à la maison et que je ne faisais rien de ma vie.» Hier lors de son procès à Yverdon, voilà comment Francisco* a expliqué le fait qu'il en était venu avec son complice et huit autres acolytes (jugés séparément) à écumer neuf établissements scolaires de la Broye pour y voler des dizaines d'ordinateurs en seulement six mois fin 2012 («Le Matin» d'hier).

Ils jettent huit ordis à l'eau!

«J'étais chargé de reconfigurer les ordinateurs mais je n'ai jamais touché 1 franc», a affirmé ce Portugais de 20 ans passionné d'informatique mais à l'AI car diagnostiqué hyperactif avec un léger retard mental. Lorsque, avec son complice Roberto, il va un jour revendre quatre ordinateurs chez Cash Converters Lausanne, ce serait ce dernier qui aurait empoché l'argent pour s'acheter illico un VTT Lapierre d'occasion. «Ce jour-là, on n'avait vendu qu'un seul ordinateur et j'avais même dû revendre mon propre Samsung Galaxy S2 pour acheter le vélo à 598 fr.», s'empresse de corriger

l'intéressé, un Portugais de 20 ans qui, lui, vit du revenu d'insertion et dit avoir agi pour l'adrénaline et par frustration de ne pas trouver de travail.

Le duo, prévenu de vol en bande et par métier, fait plus figure de Pieds nickelés que de bandits de grand chemin. Un soir, il avait fini par jeter huit Mac mini dans la Broye car il n'arrivait pas à craquer les codes d'accès. «J'ai donné les autres ordinateurs à gauche, à droite car je ne savais pas quoi faire avec autant de machines dans mes mains», a révélé peinaud Roberto.

Le jeune homme et son complice ont des profils similaires. Tous deux ont eu des jeunesses difficiles que leurs avocats respectifs Mes Dupuis et Fontana ont mises en avant. Francisco à cause de son Q.I. de 65 et Roberto car sa mère l'a abandonné à l'âge de 2 ans et que sa grand-mère l'a ensuite élevé avant de le mettre à la rue lorsqu'il en a eu 14. Tous deux ont des dizaines de milliers de francs de dettes et des envies de s'insérer dans le monde professionnel sans y parvenir.

Le procureur Vautier a requis à l'encontre de Francisco et de Roberto respectivement 16 et 14 mois de prison avec sursis. Verdict dans les prochains jours.

● LAURENT GRABET

laurent.grabet@lematin.ch

* Prénoms d'emprunt

« Je ne savais pas quoi faire d'autant d'ordis! »

Roberto, l'un des deux meneurs



Francisco* (à g.) et Roberto*, les deux meneurs de la bande lors de leur arrivée au tribunal.

